

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CACOUNA**

Le 14 janvier 2019

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Cacouna, tenue le quatorzième (14^e) jours de janvier deux mille dix-neuf (2019) à 19 h 30, à la salle municipale située au 415, rue de l'Église à Cacouna, lieu ordinaire des séances de ce conseil.

Présences:

Danielle Gagné	#1	présente
Rémi Beaulieu	#2	présent
Francine Côté	#3	présente
Benoît Thériault	#4	présent
Bruno Gagnon	#5	absent
Suzanne Rhéaume	#6	présente

Quatre (4) citoyens sont présents à l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

La séance est ouverte à 19 h 30, la mairesse, Madame Ghislaine Daris préside l'assemblée et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière, rédige le procès-verbal.

2019-01-351.2

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que lu et que le point « affaires nouvelles » reste ouvert pour ajout si nécessaire.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 décembre 2018
 - 3.2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2018
4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS
 - 4.1. Ratification des déboursés de décembre 2018 et approbation des comptes du mois
5. CORRESPONDANCES
 - 5.1. Règlement 247-18 de la MRC de Rivière-du-Loup, dépôt
 - 5.2. Règlement 249-18 de la MRC de Rivière-du-Loup, dépôt
 - 5.3. Plainte, conteneur à déchets secteur Chemin de la Rivière-des-Vases
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1. Avis public Loi 74.1 sur la fiscalité municipale /3^e exercice financier du rôle triennal 2017-2018-2019
 - 6.2. MonBuro, achat des panneaux d'ameublement (séparateurs)
 - 6.3. CIMA / honoraire d'ingénierie rue Sénéchal / référence, grande marée
 - 6.4. Taux d'augmentation salariale à 2,2% selon l'IPC pour l'année 2019
 - 6.5. Maire suppléant pour l'année 2019
 - 6.6. Taux de prime CNESST pour 2019 à 2,1%
 - 6.7. Maxi Luminaire, rail de 8' couleur noir pour salle 1426,00 \$ plus taxes applicables
 - 6.8. Dépôt de Servitech des obligations d'évaluation équilibré du rôle triennal pour 2020-2021-2022

- 6.9. Dépôt de la quote-part à venir pour le rôle d'évaluation triennal au montant de 64 100 \$
- 6.10. CIMA offre de service pour la protection de la berge en bordure de la rue Sénéchal
- 6.11. DHC Avocat forfait téléphonique d'aide juridique
- 6.12. MOTION / Règlement concernant le bon ordre et la paix dans la municipalité de Cacouna en référence avec la nouvelle Loi sur le cannabis - Modification au règlement 60-13
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
 - 7.1. Service incendie – Rapport de décembre 2018
 - 7.2. Achat de casques de VTT au nombre de 4 à 271,96 \$ donc 1 087,84 \$ plus les taxes applicables
 - 7.3. Ajout de temps hommes pour vérification des inventaires à raison de 4 heures par mois
 - 7.4. Achat d'une caméra de recul pour le véhicule de pompier
 - 7.5. Centre de formation régionale pour Steve Dionne - Instruction et ENPQ total 1 393,75 \$ plus taxes
 - 7.6. Aéro-Feu alarme mouvement pour appareil respiratoire au cout de 890,10 \$
 - 7.7. Oculiste pour ajuster les facials des pompiers qui portent des lunettes – Selon les critères de la CNESST (6 pompiers probables)
- 8. TRAVAUX PUBLICS
 - Aucun
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU
 - Aucun
- 10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 10.1. Permis – Rapport mensuel de décembre 2018
 - 10.2. Permis – Rapport annuel de l'année 2018
 - 10.3. Résultante de la consultation publique du 14 janvier 2019, dérogation mineure 8107-50-3135
 - 10.4. Personnes désignées pour la surveillance des cours d'eau et l'enlèvement d'obstructions
- 11. LOISIRS, CULTURE ET DÉVELOPPEMENT
 - 11.1. Loisirs Kakou – Rapport mensuel de décembre 2018
 - 11.2. Autorisation de signature du contrat de monsieur Cédric Soucy, technicien en loisirs et culture
 - 11.3. Frais pour roulotte de la patinoire 2019
 - 11.4. Contrat pour Danse en Ligne session hiver 2019
 - 11.5. Contrat pour cours d'Anglais session hiver 2019
 - 11.6. Contrat location pour session hiver Kabuto 2019
 - 11.7. Contrat location pour cours Karaté session hiver 2019
 - 11.8. Demande d'un permis de réunion pour vente d'alcools les 26 et 27 janvier 2019, Carnaval
 - 11.9. Déboursés approximatifs des dépenses pour l'activité du Carnaval 2019
 - 11.10. Dépôt des prévisions budgétaires 2019
 - 11.11. Demande d'une carte de crédit au nom des Loisirs Kakou et du technicien en loisirs et culture
 - 11.12. Demande d'une autorisation de dépenses de 500 \$ par mois sans autorisation du comité des Loisirs Kakou Inc.
- 12. FINANCES
 - 12.1. PERI, dépôt de 24 030,90 \$ en référence aux années 2016-2017-2018 - Résolution demandée
 - 12.2. Prélèvements prévus pour l'émission de titres d'emprunt par la Banque Nationale en relation avec le prêt #62-13 rue du Quai et selon la charte présentée
 - 12.3. Aide de préparation aux sinistres, versement des volets 1 et 2 au montant de 14 500,00 \$
 - 12.4. Résolution face aux demandes d'aide financière auprès du Ministère de la Sécurité publique suite au sinistre du 28 octobre 2018 et devant être produite avant le 22 février 2019
 - 12.5. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Fonds vert réception d'un montant de 17 593,17 \$
 - 12.6. Sécurité Publique, informations financières / facture estimée par quote-part pour 2019 de 157 623 \$.
- 13. AFFAIRES JURIDIQUES
 - Aucun
- 14. INFORMATIONS
 - 14.1. Prochaine réunion du conseil – lundi 4 février 2019 à 19h30
- 15. AFFAIRES NOUVELLES
 - 15.1. Don, Marche pour l'Alzheimer 2019
 - 15.2. Relais à Vélo 2019 / demande pour circuler dans Cacouna le 8 juin 2019
 - 15.3. Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent
- 16. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2019-01-352.3.1

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 décembre 2018

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session régulière du 3 décembre 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

2019-01-353.3.2

3.2 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 décembre 2018

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le procès-verbal de la session extraordinaire du 4 décembre 2018 soit adopté en sa forme et teneur.

4. RATIFICATION DES DÉBOURSÉS ET ADOPTION DES COMPTES DU MOIS

2019-01-354.4.1

4.1 Ratification des déboursés de décembre 2018 et approbation des comptes du mois

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les comptes pour la période du 27 novembre au 31 décembre 2018 soient ratifiés et payés tels que présentés pour un montant total de 637 431,08 \$ à même le fonds général.

QUE Madame Ghislaine Daris, mairesse et Madame Carole Pigeon, directrice générale et secrétaire-trésorière soient autorisées à effectuer les paiements pour et au nom de la Municipalité de Cacouna. La directrice générale et secrétaire-trésorière confirme la disponibilité de crédits nécessaires afin de payer les comptes.

5. CORRESPONDANCES

2019-01-355.5.1

5.1 Règlement 247-18 de la MRC de Rivière-du-Loup, dépôt

ATTENDU le règlement numéro 247-18 présenté devant conseil par la MRC de Rivière-du-Loup;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE sous la résolution de la MRC de Rivière-du-Loup 2018-12-422-C ce règlement (schéma d'aménagement, affectation d'une aire industrielle) a été déposé devant le conseil municipal de Cacouna;

QUE ces documents sont disponibles pour lecture à la MRC de Rivière-du-Loup.

2019-01-356.5.2

5.2 Règlement 249-18 de la MRC de Rivière-du-Loup, dépôt

ATTENDU le règlement numéro 249-18 relatif à la forêt privée est présenté devant le conseil par la MRC de Rivière-du-Loup;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce projet de réglementation a été déposé devant le conseil municipal de Cacouna;

QUE ces documents sont disponibles pour lecture à la MRC de Rivière-du-Loup.

2019-01-357.5.3

5.3 Plainte, conteneur à déchets secteur Chemin de la Rivière-des-Vases

ATTENDU le dépôt d'une plainte concernant un conteneur pour déchets domestiques;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil considère le Chemin de la Rivière-des-Vases n'appartenant pas à la municipalité;

QUE la demande est rejetée.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

6.1 Avis public Loi 74.1 sur la fiscalité municipale / 3^e exercice financier du rôle triennal 2017-2018-2019

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par Carole Pigeon, secrétaire trésorière de la municipalité de Cacouna.

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation, 2017, 2018 et 2019 de la municipalité de Cacouna a été déposé à mon bureau en septembre 2018;

QUE pour l'exercice financier 2019 du rôle d'évaluation foncière 2017, 2018 et 2019 de la municipalité de Cacouna, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévue à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit et inscrit sur le formulaire de taxation 2019 à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement de taxation numéro 104-18 sont disponible auprès de la MRC de Rivière-du-Loup, centre d'évaluation, et au bureau municipal de Cacouna;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Rivière-du-Loup, à l'attention du centre d'évaluation foncière;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

2019-01-358.6.2

6.2 MonBuro, achat des panneaux d'ameublement (séparateurs)

ATTENDU la grandeur du local du technicien en loisirs;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le local soit séparé en trois espaces pouvant accueillir le bureau de l'inspecteur municipal, les bureaux de la voirie et le bureau du technicien en loisirs par des séparateurs.

QUE le coût est de 610 \$ plus les taxes applicables et incluant l'installation.

2019-01-359.6.3

6.3 CIMA / honoraire d'ingénierie rue Sénéchal / grande marée

ATTENDU les dommages causés par les grandes marées de 2018 sur la rue Sénéchal;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les frais de 6 075,19 \$ plus les taxes applicables soient déboursés à l'instant;

QU'une reddition de compte sera déposée pour un remboursement par les instances gouvernementales.

2019-01-360.6.4

6.4 Taux d'augmentation globale des employés municipaux à 2.2% selon l'IPC pour l'année 2019

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le taux d'IPC soit fixé à 2,2 % au salaire des employés selon les ententes et contrats.

2019-01-361.6.5

6.5 Maire suppléant pour l'année 2019.

ATTENDU que le maire suppléant entre en fonction lorsque la mairesse, madame Ghislaine Daris, ne peut tenir son rôle;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE pour janvier, février et mars 2019, madame Francine Côté sera maire suppléant;

QUE pour avril, mai et juin 2019, monsieur Benoit Thériault sera maire suppléant;

QUE pour juillet, août et septembre 2019, monsieur Bruno Gagnon sera maire suppléant;

QUE pour octobre, novembre et décembre 2019, madame Suzanne Rhéaume sera maire suppléant.

6.6 Taux de prime de la CNESST pour 2019 2,1 %

Dépôt est présenté devant conseil du taux de prime pour l'année 2019 par la CNESST.

2019-01-362.6.7

6.7 Maxi Luminaire, rail de 8' couleur noir pour salle 1426.00\$ plus taxes municipales

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la dépense de 1 426 \$ plus les taxes applicables pour l'éclairage est acceptée par ce conseil.

6.8 Dépôt de Servitech des obligations d'évaluation équilibré du prochain rôle triennal prévu pour 2020-2021-2022.

Dépôt est fait devant conseil de l'examen de l'état du rôle d'évaluation dont l'équilibration est obligatoire selon les Normes de pratiques de l'ordre des évaluateurs agréés du Québec.

6.9 Dépôt pour quote-part à venir pour le rôle d'évaluation triennal à venir au montant de 64 100 \$

Dépôt de la quote-part à venir pour le rôle d'évaluation triennal à venir pour un montant de 64 100 \$ au budget 2019.

2019-01-363.6.10

6.10 CIMA offre de service pour la protection de la berge en bordure de la rue Sénéchal

CONSIDÉRANT la protection de la berge en bordure de la rue Sénéchal;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'étude et la soumission au montant de 23 600 \$ pour la faisabilité des travaux à faire restent à définir dans un délai rapproché aux dépenses triennal;

2019-01-364.6.11

6.11 DHC Avocat forfait téléphonique d'aide juridique

ATTENDU les services téléphoniques offerts par la firme d'avocats DHC;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le forfait annuel de moins de 400 \$ est accepté comme par l'année dernière;

QUE les personnes autorisées à utiliser ce forfait doivent en faire la demande à la directrice générale avant de produire la demande;

QUE la firme DHC en sera informée.

2019-01-365.6.12

6.12 MOTION Règlement concernant le bon ordre et la paix dans la municipalité de Cacouna en référence avec la nouvelle Loi sur le cannabis - Modification au règlement 60-13

MOTION est déposé devant conseil pour la modification au règlement 60-13 et être conforme avec l'ensemble de la réglementation concernant le cannabis dans l'ensemble du territoire de la MRC de Rivière-du-Loup.

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la municipalité se conformera à l'ensemble des municipalités afin d'uniformiser le règlement sur le bon ordre et la paix en référence de l'usage du cannabis dans ses lieux publics et autres.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7.1 Service incendie – Rapport de décembre 2018

Dépôt du rapport du service incendie décembre 2018 pour information.

2019-01-366.7.2

7.2 Achat de casques de VTT au nombre de 4 à 271,96 \$ donc 1 087,84 \$ plus les taxes applicables

CONSIDÉRANT la sécurité pour les utilisateurs du VTT en cas d'urgence au sein de la brigade d'incendie lors d'une intervention;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'achat de 4 casques de VTT au montant total de 1 087,84 \$ plus les taxes applicables est accepté.

2019-01-367.7.3

7.3 Ajout de temps hommes pour vérification des inventaires à raison de 4 heures par mois

ATTENDU la vérification des équipements en inventaire essentielle à l'usage des matériaux par la brigade d'incendie de Cacouna;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'un temps homme ajusté aux heures de vérification d'inventaire est autorisé à raison de 4 heures supplémentaires.

2019-01-368.7.4

7.4 Achat d'une caméra de recul pour le véhicule de pompier

CONSIDÉRANT que la commission des normes du travail demande de s'assurer que les passagers d'un véhicule d'urgence seront attachés avant un départ de celui-ci;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le camion d'urgence des pompiers de Cacouna soit équipé d'une caméra permettant au conducteur de s'assurer que les passagers soient assis avant de démarrer le véhicule.

2019-01-369.7.5

**7.5 Centre de formation régionale pour Steve Dionne - Instruction et ENPQ total
1 393,75 \$ plus taxes**

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE monsieur Steve Dionne soit inscrit au Centre de Formation Régional de Service de Sécurité Incendie de Rivière-du-Loup afin de débiter sa formation en tant que lieutenant;

QUE le montant pour l'instruction se chiffre à 693,05 \$ et que les frais de l'ENPQ sont de 700,70 \$, plus les taxes applicables s'il y a lieu.

2019-01-370.7.6

**7.6 Aéro-Feu alarme mouvement pour appareil respiratoire au cout de 890,10 \$ pour
deux unités plus les taxes applicables**

CONSIDÉRANT la sécurité essentiel de nos pompiers lors d'intervention;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'achat de deux unités d'urgence respiratoire, portant le numéro 400-7234 selon la soumission d'Aéro-feu, au cout individuel de 445,05 \$ pour un total de 890,10 \$ plus les taxes applicables est accepté.

2019-01-371.7.7

**7.7 Oculiste pour ajuster les facials des pompiers qui portent des lunettes – Selon
les critères de la CNESST (6 pompiers probables)**

ATTENDU l'importance des demandes de la CNESST sur la protection que fournissent les masques des équipements des pompiers;

ATTENDU qu'une lunette ne peut être portée sous un masque sans mettre en péril l'étanchéité de celui-ci;

CONSIDÉRANT que le pompier dont la vue nécessite de porter des lunettes pendant son travail de pompier de la brigade, dépose à son supérieur, un résultat d'examen par un optométriste accrédité;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE l'étude des coûts d'achats de ce masque avec prescription soit déposé devant ce conseil avant de procéder à l'achat;

QUE deux soumissions sont demandées;

QUE la pertinence de l'usage soit produite par les pompiers concernés et déposé avec un bilan de santé les permettant d'aller au feu.

8. TRAVAUX PUBLICS

Aucun

9. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun

10. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Permis de construction et certificats d'autorisation – Rapport mensuel de décembre 2018

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation du mois décembre 2018 sont déposés au conseil pour information générale.

10.2 Permis – Rapport annuel de l'année 2018

Le rapport des statistiques des permis généraux et certificats d'autorisation de l'année 2018 sont déposés au conseil pour information générale.

2019-01-372.10.3

10.3 Résultante de la consultation publique du 14 janvier 2019 19 h 15, dérogation mineure 8107-50-3135

CONSIDÉRANT la proposition déposée par le Comité Consultatif en Urbanisme;

CONSIDÉRANT la proposition adoptée par le Conseil Municipal de Cacouna;

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure concernant le 1118, route de l'Église ayant fait l'objet d'une consultation publique en date du 14 janvier 2019;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE les membres du conseil sont en faveur de la dérogation mineure portant le matricule 8107-50-3135 et donne l'autorisation de lotir le terrain de la résidence principale à détacher de la terre agricole.

2019-01-373.10.4

10.4 Nomination des personnes désignées au niveau municipal pour la surveillance des cours d'eau et l'enlèvement d'obstructions

ATTENDU que la MRC de Rivière-du-Loup doit mettre à jour la liste des employés des municipalités locales pour exercer les pouvoirs prévus à l'article 105 de la Loi sur les compétences municipales, conformément à la politique de gestion des cours d'eau en vigueur;

ATTENDU que dans la résolution # 2009-01-10.8.3, la municipalité de Cacouna a adhéré à l'entente intermunicipale relative à la surveillance des cours d'eau et à l'enlèvement des obstructions;

ATTENDU que le deuxième terme de ladite entente s'est terminé le 31 décembre 2018 et qu'elle a été automatiquement renouvelée pour la période allant du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2023;

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil indique à la MRC de Rivière-du-Loup que l'inspecteur municipal ainsi que le directeur des travaux publics, pour exercer respectivement les fonctions de personne désignée principale et celle de personne désignée substitut tel que prévu à l'entente intermunicipale relative à la surveillance des cours d'eau et à l'enlèvement des obstructions jusqu'à ce qu'une nouvelle résolution les modifie.

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Loisirs Kakou – Rapport mensuel de décembre 2018

Le rapport des activités des Loisirs Kakou du mois décembre 2018 est déposé au conseil pour information générale.

2019-01-374.11.2

11.2 Autorisation de signature du contrat de monsieur Cédric Soucy, technicien en loisirs et culture

ATTENDU que monsieur Cédric Soucy est engagé par la municipalité de Cacouna pour une période de remplacement de paternité au poste de technicien en loisirs et culture;

ATTENDU que le poste est comblé pour une période de 35 heures semaine avec les avantages sociaux immédiats;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE mesdames Ghislaine Daris, mairesse et Carole Pigeon, directrice générale, sont autorisées à signer, par ce conseil, le contrat d'embauche débutant le 7 janvier 2019 de monsieur Cédric Soucy au terme et entente présentés devant conseil.

2019-01-375.11.3

11.3 Frais pour roulotte en location des Maisons Ouellet pour la patinoire 2019

ATTENDU la patinoire située sur la rue des Muguets de Cacouna;

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le coût est de 385 \$ par mois pour la location, plus le transport aller de 130\$, plus le transport retour de 130 \$, plus la mise à niveau de 45 \$, plus le démantèlement au coût de 35\$ et plus les frais de nettoyage au retour de 35 \$ convenu avec Les Maisons Ouellet pour l'hiver 2018-2019;

QUE ce conseil autorise la dépense à même le numéro de grand livre 02-70130-511 du compte courant de la municipalité de Cacouna.

2019-01-376.11.4

11.4 Contrat pour Danse en Ligne session hiver 2019

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise le contrat conclu pour la Danse en Ligne de la session d'hiver 2019 au montant de 254,25 \$ incluant les taxes applicables;

QUE le prochain contrat se verra majoré de l'IPC en vigueur;

QUE le technicien en loisirs est autorisé à signer.

2019-01-377.11.5

11.5 Contrat pour cours d'Anglais session hiver 2019

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise le contrat conclu pour le cours d'anglais de la session d'hiver 2019 au montant de 254,25 \$ incluant les taxes applicables;

QUE le prochain contrat se verra majoré de l'IPC en vigueur;

QUE le technicien en loisirs est autorisé à signer.

2019-01-378.11.6

11.6 Contrat location Kobudo pour session hiver 2019

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise le contrat conclu pour le cours de Kobudo de la session d'hiver 2019 au montant de 35 \$ incluant les taxes applicables pour chacune des présences au Gymnase de l'école primaire Vents-et-Marées;

QUE le prochain contrat se verra majoré de l'IPC en vigueur ou en fonction de l'endroit où le cours sera donné;

QUE le technicien en loisirs est autorisé à signer.

2019-01-379.11.7

11.7 Contrat location pour cours Karaté session hiver 2019

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise le contrat conclu pour le cours de Karaté de la session d'hiver 2019 au montant de 35 \$ incluant les taxes applicables pour chacune des présences au Gymnase de l'école primaire Vents-et-Marées;

QUE le prochain contrat se verra majoré de l'IPC en vigueur ou en fonction de l'endroit où le cours sera donné;

QUE le technicien en loisirs est autorisé à signer.

2019-01-380.11.8

11.8 Demande d'un permis de réunion pour vente d'alcools les 26 et 27 janvier 2019, Carnaval

CONSIDÉRANT la recommandation déposée par le comité Les Loisirs Kakou Inc. lors de la réunion tenue le 8 janvier 2019;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise la demande d'un permis de réunion auprès de la Régie des Alcools et des Courses et des Jeux du Québec au coût de 178 \$ plus les taxes applicables;

QUE ce conseil accepte de défrayer les coûts à partir de son compte courant.

2019-01-381.11.9

11.9 Déboursés approximatifs des dépenses pour l'activité du Carnaval 2019

ATTENDU les recommandations par résolution du comité Les Loisirs Kakou Inc. dont une réunion a été tenue le 8 janvier 2019;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la proposition de la résolution des Loisirs Kakou Inc portant le numéro 08.01.2019.1 est accepté dans son entier;

QUE les dépenses de l'activité du Carnaval d'hiver ne doivent pas dépasser 1 800 \$;

QUE les dépenses de l'activité du souper du Carnaval d'hiver ne doivent pas dépasser 3 000 \$;

QUE les breuvages et autres produits utiles à l'organisation du Carnaval d'hiver ne dépassent pas la somme de 1 430 \$;

QU'un montant de 900 \$ est nécessaire pour maintenir les dépenses lors du Carnaval d'hiver

QUE ce montant doit provenir du compte des Loisirs Kakou Inc. et qu'une comptabilité en sera fait;

QU'un montant approximatif de 250 \$ est nécessaire pour la publicité de l'évènement du Carnaval d'hiver de Cacouna.

11.10 Dépôt des prévisions budgétaires 2019

Dépôt d'un organigramme des dépenses par pourcentage des dépenses selon le budget accordé pour l'année 2019.

2019-01-382.11.11

11.11 Demande d'une carte de crédit au nom des Loisirs Kakou et de Cédric Soucy, technicien en loisirs et culture

ATTENDU la recommandation déposée par le comité des Loisirs Kakou Inc. en date du 8 janvier 2019;

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil accepte de délivrer au nom des Loisirs Kakou Inc et au nom de monsieur Cédric Soucy et selon la résolution 2019-01-08.3 des Loisirs Kakou Inc., une carte de crédit d'une valeur de 1 000 \$;

QUE tout achat devra être déposé pour approbation à la directrice générale, madame Carole Pigeon;

QU'un relevé des dépenses mensuelles par la carte de crédit sera déposé devant le comité des Loisirs Kakou Inc. lors de la réunion suivante.

2019-01-383.11.12

11.12 Demande d'une autorisation de dépenses de 500 \$ par mois sans autorisation du comité Les Loisirs Kakou Inc.

ATTENDU la recommandation déposée par le comité des Loisirs Kakou Inc. en date du 8 janvier 2019;

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil approuve la résolution 2019-01-08-4 du comité des Loisirs Kakou Inc. à l'effet d'autoriser le technicien des loisirs à obtenir un pouvoir d'achat de 500 \$ taxes incluses mensuellement, si nécessaire;

QUE toutes ces dépenses devront cependant être déposées lors de la prochaine réunion et avec explications.

12. FINANCES

2019-01-384.12.1 **12.1 PERI, dépôt de 24 030,90 \$ en référence aux années 2016-2017-2018 - Résolution demandée**

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil est avisé qu'un montant de 24 030,90 \$ est déposé au compte courant en provenance du Gouvernement du Canada en rapport avec le programme PERI de la taxe foncière des années 2016, 2017 et 2018.

2019-01-385.12.2 **12.2 Prélèvements prévus pour l'émission de titres d'emprunt par la Banque Nationale en relation avec le prêt #62-13 rue du Quai et selon la charte présentée**

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise les paiements des intérêts et du capital relatif à l'emprunt portant le numéro 62-13 en relation avec la rue du Quai et dont les échéanciers ont été déposés devant conseil.

2019-01-386.12.3 **12.3 Aide de préparation aux sinistres, versement du volet 1 et 2 au montant de 14 500,00 \$**

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil est informé de la sommes reçue de 4 500 \$ du programme d'aide à la préparation aux sinistres Volet 1 de l'agence Municipale de Financement 911;

QUE ce conseil est informé de la somme reçue de 10 000 \$ du programme d'aide à la préparation aux sinistres Volet 2 de l'agence Municipale de Financement 911;

QUE la municipalité s'engage à démarrer la préparation du projet et d'en faire une reddition de compte le plus rapidement possible au programme désigné.

2019-01-387.12.4 **12.4 Réclamation par résolution municipale d'appui aux demandes d'aide financière auprès du Ministère de la Sécurité publique suite au sinistre du 28 octobre 2018 et devant être produite avant le 22 février 2019**

ATTENDU qu'une demande d'aide a été déposée lors du sinistre du 28 octobre 2018 au Ministère de la Sécurité publique du Québec;

CONSIDÉRANT que des documents doivent être présentés auprès du Ministère afin d'obtenir un remboursement partiel des dépenses encourues lors de ce sinistre;

Il est proposé par madame Danielle Gagné
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil autorise la présentation des dépenses au Ministère concerné avant le 22 février 2019;

QU'un arrêté du Ministre de la Sécurité Publique a été déposé devant conseil concernant le sinistre survenu le 28 octobre 2018.

2019-01-388.12.5

12.5 Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Fonds vert réception d'un montant de 17 593,17 \$

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil est avisé qu'un montant de 17 593,17 \$ est déposé au compte courant en provenance du Fonds Vert du Gouvernement du Québec par le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques.

2019-01-389.12.6

12.6 Sécurité Publique, informations financières de la facture estimée par quote-part pour 2019 de 157 623 \$

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil a été informé de la dépense estimée pour l'année 2019 de la quote-part de la Sécurité Publique au montant de 157 623 \$.

13. AFFAIRES JURIDIQUES

Aucun

14. INFORMATIONS

14.1 Prochaine réunion du conseil – 4 février 2019 à 19 h 30

15. AFFAIRES NOUVELLES

2019-01-390.15.1

15.1 Don, Marche pour l'Alzheimer 2019

Il est proposé par madame Francine Côté
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'un montant de 100 \$ est donné pour cette cause.

2019-01-391.15.2

15.2 Autorisation demandée pour traverser la municipalité de Cacouna le 8 juin 2019 par le Relais à Vélo Aldo Deschênes Via Capitale

Il est proposé par monsieur Benoît Thériault
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE la salle communautaire sera réservée pour recevoir gratuitement les cyclistes lors de cet évènement avec des bouteilles d'eau;

QUE le local devra être ouvert entre 14 h et 16 h.

2019-01-392.15.3

15.3 Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent

Il est proposé par madame Suzanne Rhéaume
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE ce conseil désire participer à la levée de fonds en donnant un montant de 100 \$ au Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2019-01-393.17.1

17.1 Clôture de l'assemblée

Il est proposé par monsieur Rémi Beaulieu
et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'advenant 20 h 45 et l'ordre du jour étant épuisé, que l'assemblée soit close.

Ghislaine Daris
maire

Carole Pigeon
directrice générale
